


<p>Département de la MOSELLE Arrondissement de THIONVILLE</p> 	<p>COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 OCTOBRE 2017 à 18h</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune de Terville s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 18 octobre 2017 sous la présidence de M. Patrick Luxembourg, Maire</p> <p>En présence de : Mme Hoël, M. Boulay, Mme Vanduch, M. Ackermann, Mme Wagner, M. Froehlicher, Mme Merscher-Vogel (à partir du point n°4), M. Berardi, M. Hoël, Mme Nalepa, Mme Huot, M. Felten, Mme Conge, Mme Dalla Favera, Mme Baldo, M. Ziegler, M. Costagliola, M. Delon, Mme Laurent, Mme Le Lay</p> <p>Ont donné procuration : Mme Even à M. Luxembourg, M. Tomaz à Mme Huot, M. Pas à M. Boulay, M. Mielcarek à M. Froehlicher, Mme Cailliez à Mme Nalepa, M. Maggioli à M. Ackermann, Mme Ounissar à Mme Vanduch, M. Perniceni à M. Delon</p> <p>Secrétaire de séance : M. Berardi</p>
<p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En exercice : 29 ▪ Présents : 21 ▪ Représentés : 8 	

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

1. Communication des décisions prises en application de la délégation permanente
2. Echanges de propriétés rue de Champagne entre la commune et Batigère-Sarel
3. Intégration dans le domaine public communal
4. Convention relative à la modification de la liaison aérienne à 63000 Volts Beauregard-Metzange-Roussy
5. Subvention exceptionnelle à l'association « Administrations Faciles Ecrivains Publics »
6. Nouveau règlement du Cimetière
7. Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » - Rapport d'activité 2016


Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** comme secrétaire de séance Monsieur Robert BERARDI.
 1. **PREND ACTE** des communications prises en application de la délégation permanente.
 2. **AUTORISE** les échanges de propriétés rue de Champagne entre la commune et Batigère Sarel à l'euro symbolique ; **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint en charge de l'Urbanisme et des Finances à signer l'acte notarié ainsi que tout document utile ; **CHARGE** l'étude de Maîtres Schmitt et Robin de la rédaction des actes d'échange ; **PREND EN CHARGE** les frais d'acte.
 3. **AUTORISE** l'acquisition à l'euro symbolique, de la parcelle cadastrée en section 11 : n° 1080 de 49 centiares ; **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint en charge de l'Urbanisme et des Finances, à signer l'acte notarié ainsi que toutes pièces utiles ; **IMPUTE** la dépense d'un euro à l'article 2112 fonction 822.
 4. **VALIDE ET ACCEPTE** la convention relative à la modification de la liaison aérienne à 63 000 Volts Beauregard-Metzange-Roussy avec R.T.E – Réseau de Transport d'Electricité ; **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint en charge de l'Urbanisme et des Finances à signer la convention.
 5. **ALLOUE** une subvention à l'association « Administrations Faciles Ecrivains Publics » d'un montant de 600 euros ; **DIT** que les crédits correspondants sont prévus à l'article 6574 en subventions non affectées du budget 2017.
 6. **ADOPTE** le nouveau règlement du cimetière.
 7. **PREND ACTE** du rapport d'activité 2016 de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville ».

Affiché le 27/10/2017



Le Maire,


Patrick Luxembourg